

17 et 18 décembre 2025

Journées d'étude

Le patrimoine carcéral en Auvergne durant la Seconde guerre mondiale

Histoire et valorisation

17 décembre 2025, maison des sciences de l'homme, université Clermont Auvergne

Amphithéâtre 219 – 4 rue Ledru 63000 Clermont-Ferrand

Accueil à compter de 8h30

9h-9h20 : Ouverture des journées

9h30-9h55 :

Lisa BOGANI – Docteure en Histoire contemporaine, membre associée du CHEC/Université de Clermont-Auvergne

A l'origine du patrimoine carcéral d'Auvergne

La fin du XVIII^e siècle est marquée par une refonte du droit de punir. En France, le Code pénal révolutionnaire de 1791 et son successeur, le Code pénal napoléonien de 1810, font de l'emprisonnement la clé de voûte du nouveau système pénal. Dès lors, il devient indispensable de financer l'installation de lieux d'emprisonnement, distincts en fonction des profils des prisonniers. Comment les départements auvergnats ont-ils répondu à cette ambition réformatrice ? Comment se sont-ils adaptés aux nouvelles exigences de la loi pénitentiaire ? Telles sont les questions qui guideront cette communication qui entend, également, dresser un bilan historiographique des prisons d'Auvergne.

9h55-10h40

Pierre-Frédéric BRAU, directeur des archives départementales du Puy-de-Dôme

Jean-Marie LINSOLAS, directeur des archives départementales de l'Allier

Jean-Bernard MONE, directeur des archives départementales de la Haute-Loire

Les établissements carcéraux pendant la Seconde Guerre mondiale au prisme des archives

Qu'elles aient été produites par les établissements eux-mêmes ou par les administrations chargées de leur contrôle (préfecture, notamment), les archives sont une source irremplaçable sur la vie quotidienne et les conditions de détention en leurs murs, sur les trajectoires individuelles de détenus, mais aussi, plus largement, sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Les directeurs d'Archives départementales d'Auvergne se proposent de dresser les contours de ces archives bien particulières, pour faire saisir ce qu'elles sont, mais aussi, en creux, ce qu'elles ne sont pas, de broser un tableau des sources conservées (ou pas), et de présenter les fonds de quelques établissements particulièrement marqués par cette période, que ce soit la Malcoiffée de Moulins, les maisons d'arrêt de Cusset, de Gannat, du Puy ou de Riom, la centrale de Riom ou encore la maison d'arrêt de Bourrassol.

10h40-10h55 : Pause

10h55-11h20 :

Christine PERRAUD – Directrice du musée de la Résistance et de la Déportation, Clermont Auvergne Métropole

1942-1944 Vie quotidienne au sein de la prison militaire allemande à Clermont-Ferrand.

A partir de novembre 1942 les troupes allemandes occupent la caserne d'Assas à Clermont-Ferrand la prison militaire française devient une prison militaire allemande. De nombreuses personnes y ont été internées pour des motifs variés. Leurs conditions de vie varient souvent en fonction de l'origine de l'arrestation et de l'avancée du conflit.

11h20-11h50 : Echanges

13h35-14h00 :

Raymond VACHERON – Historien, auteur d'un livre sur le maquis F.T.P.F. Woodli en Haute-Loire

Retour sur les grandes évasions de la maison d'arrêt du Puy-en-Velay

Les 25 avril et 1^{er} octobre 1943, la maison d'arrêt du Puy-en-Velay est marquée par des évasions de résistants internés. Organisées par la résistance communiste, elles figurent parmi les plus importantes de la période concernant des internés politiques. Comment sont-elles préparées ? Comment se déroulent-elles ? Qui est libéré ? Que deviennent les évadés ?

14h00-14h25 :

Julien BOUCHET, Docteur en Histoire – HDR Université de Clermont-Auvergne

L'environnement carcéral auvergnat lors de la Seconde Guerre mondiale : historicités

Les « années noires » furent-elles contemporaines de basculements dans l'univers carcéral ? Durant la Seconde Guerre mondiale, l'Auvergne a connu une densification de son appareil répressif. Plusieurs structures carcérales, asiles, camps ou lieux de détention temporaires ont été mobilisés, transformés ou créés afin d'assurer la surveillance, l'enfermement ou l'élimination physique des personnes jugées dangereuses par les autorités, qu'elles soient de Vichy, allemandes, résistantes ou issues des nouvelles autorités de Libération. Plus que des lieux, nous nous attacherons à retrouver un « environnement » (règles, femmes et hommes, repères culturels et cadres mentaux).

14h25-14h40 : Echanges

14h50-15h15 :

Camille CORDIER-MONTVENOUX - Docteure en Histoire contemporaine, membre associée du CHEC/Université de Clermont-Auvergne

Les camps de prisonniers de guerre allemands en Auvergne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale

La présence de prisonniers de guerre allemands en France à la Libération a un caractère inédit. En effet, la captivité de guerre est un phénomène qui s'inscrit généralement en temps de guerre et non en temps de paix. L'Auvergne, faisant partie de la 13e région militaire, a été l'un des théâtres de la mise en captivité de ces individus. Il s'agira, dès lors, d'explorer la géographie des camps de prisonniers allemands sur le territoire auvergnat, leurs conditions de vie, leur exploitation – étant perçus comme un véritable potentiel économique – ainsi que leur perception par les acteurs impliqués dans leur gestion mais aussi par la population locale.

15h15-15h40 :

Christian ESTEVE – Docteur en Histoire, travaille depuis plusieurs années sur l'épuration dans le Cantal. Il vient de publier *Le Cantal en Soutane*.

La mise à l'écart administrative des collaborateurs cantaliens : le Centre de Séjour Surveillé de Saint-Angeau

Ferme-école sous la Deuxième République, école catholique au début du XXème siècle, camp de prisonniers pour officiers autrichiens de 1916 à 1919, centre d'accueil pour des Espagnols avant la Seconde Guerre, lieu d'internement de communistes durant les premières années de l'État français puis colonie de vacances pour les enfants de la SNCF, le château de Saint-Angeau aux portes de Riom-es-Montagnes servit à interner, de septembre 1944 au mois d'avril 1945, plusieurs dizaines d'individus accusés ou soupçonnés de « collaboration avec l'ennemi ».

15h40-16h05 :

Aurélie DUCHEZEAU – Directrice des archives intercommunales de Vichy

Enfermer pour épurer ? L'internement administratif dans l'Allier à la Libération

À la sortie de l'Occupation, l'internement administratif frappe de nombreux suspects de collaboration. Ces internés, placés dans des camps provisoires, subissent ainsi une mise à l'écart préventive. Ni jugés, ni condamnés, leur situation illustre la porosité entre mesure de sûreté et sanction, et éclaire une facette méconnue de l'épuration.

16h05-16h30 : Echanges

18 décembre

Riom – Salle Dumoulin

33 rue Jeanne d'Arc

9h00 : Accueil

9h00-9h30 : Ouverture par M. le Maire de Riom

9h40-10h05

Ville de Riom

L'importance historique des sites carcéraux de Riom, quel avenir pour ces sites ?

Désaffectés en 2016, les sites carcéraux de Riom ont été rachetés par la commune. Ils sont l'objet d'un fort enjeu urbanistique et mémoriel. La commune a lancé un partenariat public-privé pour bâtir l'avenir de ces sites. Depuis 2023, elle a développé un programme d'ouverture aux publics en se basant sur l'histoire du site et particulièrement durant la Seconde Guerre mondiale.

10h05-10h30 :

Guennola THIVOLLE et Franck CHALEAT, département de l'Allier

La maison d'arrêt de la Mal-Coiffée,

Ancienne place forte médiévale, la Mal-Coiffée devient une maison d'arrêt à la Révolution. Les troupes allemandes la réquisitionnent entre 1940 et 1944 et y internent résistants et prisonniers politiques.

Devenu un musée, le site a bénéficié entre 2020 et 2024 de recherches archéologiques qui ont permis de mieux comprendre son évolution et de mettre en lumière des vestiges et des objets liés à son usage carcéral. Ces découvertes ont été intégrées dans une démarche de médiation patrimoniale, notamment à travers une exposition temporaire organisée pour les 80 ans de la Libération conjointement par les Archives départementales de l'Allier et le service des musées et sites départementaux.

10h30-10h40 : Pause

10h40-11h05

Nathalie DA SILVA – Ville de Clermont-Ferrand

La prison de Clermont-Ferrand, 1826-2015

Jusqu'en 1826, la prison de la ville est située dans le palais de Boulogne, château médiéval donné aux Clermontois par Catherine de Médicis en 1556. Les locaux tombent en ruine à la fin du XVIII^e siècle, forçant la municipalité à engager des travaux. En 1823, les élus projettent de raser le palais de Boulogne et de construire, sur l'espace dégagé, un bâtiment regroupant en un même lieu tous les pouvoirs : hôtel de Ville - tribunal - prison.

Située à l'arrière de la nouvelle construction, la prison fonctionnera de 1826 à 2015.

11h05-11h30

Thomas FONTAINE – Historien, directeur des projets de la Résistance Nationale

Le Mémorial national des femmes en résistance et en déportation

Au cœur du projet Grands Lilas et de Mémoires en réseau

Il n'existe pas en France de lieu de mémoire rendant hommage aux femmes en résistance et en déportation pendant la Seconde Guerre mondiale, dédié à toutes celles, de tous milieux

sociaux, de toutes confessions, célèbres ou méconnues, citoyennes sans droit de vote, qui ont défendu les valeurs humanistes et démocratiques, qui ont subi l'horreur nazie.

Le futur Mémorial est le cœur structurant du projet urbain « Grand Lilas », qui prévoit l'aménagement du Fort de Romainville, dans le cadre de l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris », et un des acteurs de Mémoires en réseau porté par le Département de la Seine-Saint-Denis.

11h30-12h00 : Echanges

12h00-13h30 : Déjeuner

13h30-16h : Visites des sites carcéraux de Riom (sur inscription auprès de : sd63@onacvg.fr)

- ✓ 13h30-14h45 : Centre de détention
- ✓ 14h45-16h : Maison d'arrêt